

## Que faire à l'étranger après un bts notariat

Par **mel\_21**, le **22/04/2015** à **22:38**

bonsoir

j'ai un bts notariat. Je suis actuellement en licence 2 de droit et je souhaiterais partir à l'étranger soit avec erasmus, soit avec la fac  
qui pourrait me conseiller afin de connaître une orientation ?  
Merci de vos conseils.

Par **joaquin**, le **23/04/2015** à **09:02**

Bonjour,

Vous voulez travailler à l'étranger avec un BTS notariat ? En France, vous pourriez être cleric de notaire, mais à l'étranger, il vaut mieux connaître le système juridique dans le pays où vous allez, et obtenir l'équivalence de vos diplômes ou obtenir le diplôme étranger équivalent au BTS notariat (s'il existe, car aux USA par exemple, il me semble que la profession de notaire n'existe pas).

Il faudrait nous préciser aussi dans quel pays vous souhaitez partir. Peut-être quelqu'un dans le forum pourrait vous conseiller s'il a eu une expérience similaire.

Cordialement  
JG